

IL FAUT AMPLIFIER LA MOBILISATION EN RÉUSSISSANT LA GRÈVE DU 23 MARS SUR LES RETRAITES

La CPB s'est réunie le 11 mars pour examiner le projet d'accord de branche sur les services actifs.

La délégation FO Energie et Mines rappelle que :

- la remise en cause des services actifs n'est imposée par aucun texte,
- la participation de FO Energie et Mines à cette négociation n'a été dictée que par la volonté de prendre en compte les pénibilités réelles subies par les agents,
- le projet d'accord est inacceptable parce qu'il remet en cause les services actifs de milliers d'agents et qu'il exclut les personnels tertiaires dont ceux travaillant sur les plateaux clientèle ainsi que les cadres,
- ce projet s'inscrit dans la politique menée par le gouvernement et le MEDEF de retarder l'âge de départ en retraite.

La délégation FO a remis les 7000 premières pétitions reçues à la Fédération qui représentent des salariés syndiqués de différentes organisations ou non syndiqués, cadres et non cadres, et elle a exigé la réouverture des négociations.

Lors de la suspension de séance demandée par FO Energie et Mines puis à la reprise de la CPB, les Fédérations CFTC, CFE-CGC et la CGT - laquelle a dans un premier temps rappelé que ses instances avaient donné un avis positif sur ce dossier - ont soutenu la position de FO Energie et Mines et indiqué ne pas être opposées à la réouverture des négociations. Quant à la CFDT, elle a indiqué qu'elle consulterait ses adhérents sur la base d'un avis négatif de ses instances, lesquelles refusaient de rouvrir les négociations.

Compte tenu de l'accord de trois organisations syndicales derrière FO Energie et Mines pour rouvrir les négociations, les employeurs ont demandé, à leur tour, une suspension de séance.

A leur retour, ils ont joué le tout pour le tout en ouvrant l'accord à la signature et ce jusqu'au 9 avril, méprisant ainsi les personnels qui se sont exprimés.

Rien n'est pour autant perdu. Hormis la CGT, qui consulte sur la base d'un avis positif de ses instances, les autres syndicats ont tous marqué des réserves plus ou moins fortes sur cet accord.

C'est pourquoi FO Energie et Mines appelle les personnels gaziers et électriciens à se mobiliser massivement le 23 mars pour la défense des retraites et contre la remise en cause des services actifs.